

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Compagnie d'assurance internationale de Hannover (autre nom utilisé par International Insurance Company of Hannover Limited)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 24 octobre 2013, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance internationale de Hannover (autre nom utilisé par International Insurance Company of Hannover Limited) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Compagnie d'assurance internationale de Hannover (autre nom utilisé par International Insurance Company of Hannover Plc). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance contre le détournement
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le représentant principal au Québec est monsieur David Eramian de la firme Lavery De Billy, dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal (Québec) H3B 4M4.

Le siège de l'assureur est situé au 1 Arlington Square, Bracknell, Berkshire, United Kingdom, RG12 1WA.

Fait le 31 octobre 2013

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information